

# La Banque de France se penche sur le faible recours à l'assurance récolte en France

20 septembre 2024

La Banque de France a publié en juillet 2024 un document de travail sur le faible recours à l'assurance récolte, en France métropolitaine, malgré ses effets protecteurs sur les revenus, et sur les subventions perçues par les exploitants qui la souscrivent.

Les auteurs ont réalisé une étude à grande échelle basée sur 17 000 agriculteurs, sur une période de 20 ans. Ils ont croisé des données agronomiques et financières issues du Réseau d'information comptable agricole (Rica), des informations météorologiques et administratives sur les catastrophes climatiques. Bien que la souscription d'une assurance récolte soit subventionnée, leur analyse montre que les exploitants les moins assurés sont ceux qui pourraient pourtant en tirer le plus de bénéfices (figure).

**Comparaison du taux d'assurance souscrite et de la probabilité d'exposition aux inondations et sécheresses**

Sour

ce : Banque de France

Ils concluent que les subventions à l'assurance récolte n'ont que peu d'effet sur les souscriptions. Ils préconisent de simplifier les démarches administratives et d'améliorer l'information des agriculteurs pour augmenter le taux d'adoption de ces produits d'assurance.

Source : [Banque de France](#)

